Horaires Maternelle

Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20 – 12h00 (9h-12h mercredi)	Période d'école optionnelle	Période d'école optionnelle		Période d'école optionnelle	Période d'école optionnelle
12h00 – 14h00	PAS D'ACCUEIL	PAS D'ACCUEIL	Congé	PAS D'ACCUEIL	PAS D'ACCUEIL
14h00 – 17h00	Période d'école optionnelle	Période d'école optionnelle		Période d'école optionnelle	Période d'école optionnelle

<u>Période d'école optionnelle</u>: Pour assurer une cohérence pédagogique, les inscriptions se font pour 2 demi-journées minimum. De plus, la fréquentation de l'école maternelle est limitée à 5 demi-journées (au choix) par semaine.

Il est possible d'inscrire votre enfant à 5 demi-journées d'école.

Horaires 1H

Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20 – 12h00	Présence obligatoire	Congé	Congé	Présence obligatoire	Congé
12h00 – 14h00	AES/Repas			AES/Repas	AES/Repas
14h00 – 15h40	Période obligatoire			Période obligatoire	- AES
15h40 – 17h00	AES			AES	

Légende : Accueil Extrascolaire (AES)

Horaires 2H

Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20 – 12h00	Présence obligatoire	Présence obligatoire		Présence obligatoire	Présence obligatoire
12h00 – 14h00	AES/Repas	AES/Repas	Congé	AES/Repas	AES/Repas
14h00 – 15h40	Présence obligatoire	Présence obligatoire		Présence obligatoire	AES
15h40 – 17h00	AES	AES		AES	AES

Légende : Accueil Extrascolaire (AES)

Horaires 3H

Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20 – 12h00	Présence obligatoire	Présence obligatoire		Présence obligatoire	Présence obligatoire
12h00 – 14h00	AES/Repas	AES/Repas	Commé	AES/Repas	AES/Repas
14h00 – 15h40	Présence obligatoire	Présence obligatoire	Congé	Présence obligatoire	Présence obligatoire
15h40 – 17h00	AES	AES		AES	AES

Légende : Accueil Extrascolaire (AES)